Parlons Vélo! Municipales 2020 Saint-Genis-Pouilly (01630)

Réponses de Michelle Chenu-Durafour, au nom de la liste « Agir Ensemble »

- le 24/02/2020 à 10:59 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1: je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

(exemple pour prendre de bonnes idées et vous inspirer https://asso.velobesancon.info/plan-velo-2020/ ou encore https://parisenselle.fr/telecharger-guide-amenagements-cyclables/)

Nous ferons un état des lieux du réseau cyclable et de son état avec le souci de le développer et de le sécuriser . Par exemple sécuriser l'axe allant du rond-point Intermarché au rond-point de Flies car la piste cyclable est en contrebas par rapport à la route. Ce tronçon présente un danger et sera sécurisé.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

le volet pistes cyclables sera intégré aux commissions travaux et urbanisme avec un élu délégué

Action n°3: je suis indécis·e

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Voir notre commentaire en fin de questionnaire

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : D'après les réponses au dernier "Baromètre des villes cyclables 2019", les infrastructures à réaliser en priorité se situent rue de Genève, rue de Lyon, rue de Gex, rue de Pouilly, rue des Hautains, rue de l'Eglise, rue Georges Charpak, le long de la D35 et de la D78A.

(La carte du baromètre des villes cyclables est accessible ici : https://carto.parlons-velo.fr)

La rue de Genève, le début des rues de Lyon et de Gex viennent d'être réaménagées par la municipalité sortante sans tenir compte du déplacement vélo.Il sera difficile d'y apporter une solution sauf à revoir le plan de circulation ce qui sera fait. en ce qui concerne les autres axes, les déplacements mode doux font partie de notre programme

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines (Thoiry, Sergy, Chevry, Prévessin).

Nous avons la volonté de créer un partenariat avec les communes voisines sur divers sujets dont le réseau cyclable fait partie

Action n°6 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

(voir aussi avec les communes voisines lorsque les infrastructures sont partagées, pour que l'entretien soit continu)

il est de la responsabilité de la commune d'entretenir ses équipements et d'assurer la sécurité des usagers et nous nous y engageons

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Le trafic de transit doit être aussi être supprimé dans le centre ville : Les automobilistes venant de Thoiry peuvent être rabattus sur la voie rapide, ceux venant de Chevry peuvent être rabattus sur la RD35. Le centre ville ne doit pas servir de raccourci.

Compte tenu de la réorganisation complète de Porte de France en terme de réseau routier, de BHNS, de gare multimodale, de pistes cyclables, de déplacements piétons et d'un parking relai nous serons amenés à revoir le plan de circulation , d'autant que certains arrêts de bus seront probablement modifiés.

Action n°8 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

A moins d'un évènement exceptionnel

Action n°9: je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Voie réponse 7

Action n°10 : je suis indécis·e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Voir commentaire

Action n°11 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous mènerons toutes les actions qui seront possibles pour sécuriser le déplacement vélo

Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nous sommes conscients des difficultés générées par le flot des voitures aux heures d'entrée et de sortie des classes. Nous allons mettre en place une Police Municipale renforcée, chargée de sécuriser les lieux. Supprimer la circulation semble improbable mais la contraindre oui

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à proximité des arrêts de bus, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

(les systèmes "pince-roues" ne permettent pas de sécuriser le cadre et voilent les roues, ils sont à remplacer par des arceaux permettant d'attacher le cadre et une roue)

Action n°15 : je suis indécis·e

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

(les systèmes "pince-roues" ne permettent pas de sécuriser le cadre et voilent les roues, ils sont à remplacer par des arceaux permettant d'attacher le cadre et une roue)

voir commentaire

Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

(les pots de fleurs géants sont également à supprimer aux abords des passages piétons)

voir commentaire

les pots de fleurs seront supprimés aux passages piétons

les emplacements des stationnements vélo étudiés selon les possibilités et les besoins.

Action n°17 : je suis indécis·e

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

voir commentaire

Action n°18 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Dans la mesure des disponibilités. Nous souhaitons mettre en place un projet d'échange de services gratuits entre habitants d'un même quartier. La réparation vélos etc pouvant s'inclure dans ce service

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°20 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

OUI Mais actions à étudier au regard des finances communales

Action n°21: je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

l'idée est excellente et sera étudiée et réalisée en fonction des moyens logistiques

Action n°22 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Beaucoup des membres de notre liste et leur familles utilisent déjà ce moyen de locomotion.

OUI pour étudier ce moyen de locomotion pour d'autres agents . Exemple policiers Municipaux dans certaines de leurs actions

Action n°23: je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous en avons au moins un à St-Genis. Nous étudierons la possibilité d'augmenter le nombre selon les besoins.

Action n°24 : je suis indécis·e

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Voir commentaire

Action n°25 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

OUI mais idée intéressante à étudier en même titre que les parents accompagnateurs à pied.

Action n°26 : je suis indécis·e Créer une "fête du vélo".

Voir commentaire

Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°28 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

le trait d'union , journal municipal, fera l'objet de communications dédiées

Commentaires généraux

On pourrait vous dire oui à tout . On serait alors dans la démagogie la plus pure. Dans notre programme nous avons pour objectifs de faire un état des lieux des mobilités douces et de renforcer la connexion et la cohésion de la ville en les complétant et en les raccordant aux grands axes déjà en place.

Nous porterons une attention particulière au réaménagement de Porte de France en ce qui concerne les mobilités douces. Ce réaménagement nous amènera à revoir le plan circulation dans son ensemble.

Nous sécuriserons, complèterons et encouragerons les modes de déplacements doux.Le calendrier de mise en place des actions se fera en fonction de la logistique et des moyens financiers de la commune.